

AVANTAGES EN NATURE ET FRAIS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les avantages en nature
- Maîtriser le traitement social et fiscal des avantages en nature et des remboursements de frais professionnels
- Anticiper un éventuel contrôle URSSAF
- Connaître les conséquences de ces arrêts de travail sur la rémunération
- Établir la paie des salariés concernés dans le cadre des arrêts maladie, maternité, accident du travail...
- Optimiser le traitement de ces événements pour l'entreprise

PROGRAMME

1. Les avantages en nature

- L'approche des principaux avantages en nature et leur mise en application en paie
- Le régime social et fiscal des avantages en nature
- L'évaluation des avantages en nature
 - ❖ Nourriture
 - ❖ Logement
 - ❖ Véhicule
 - ❖ NTIC (Nouvelles technologies de l'information et la communication)
 - ❖ L'évaluation des autres avantages
- Le traitement des avantages en nature et des congés payés

2. Les frais professionnels

- Les modes de remboursements, réel ou forfaitaire
- Les forfaits
 - ❖ Nourriture
 - ❖ Logement
 - ❖ Indemnités kilométriques
 - ❖ Grands déplacements
- Les abattements forfaitaires en fonction des activités salariales
- Les frais des salariés en télétravail ou mobilité professionnelles

PRÉ-REQUIS

Responsables paie et administration du personnel, gestionnaires paie, collaborateurs des services comptables

PARTICIPANTS :
3 personnes maximum

DUREE :
1 journée

TARIF :
400 € HT/jour
soit 480 € TTC/jour

LIEU :
Inter, salle de formation

DATES :
Nous consulter

PÉDAGOGIE

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques, études de cas permettant d'évaluer et de valider les acquis tout au long de la formation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

EVALUATION

- Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation
 - Remise d'une attestation individuelle de formation sur demande

